

Image not found or type unknown



Quels droits apres liquidation judiciaire

Par **Liz50**, le **13/01/2013** à **13:00**

Bonjour, je suis actuellement en redressement judiciaire. Ma periode d'observation se termine au mois de Mars. Je pense etre mise en liquidation car niveau rentrees d'argent c'est une catastrophe. Je suis agricultrice en nom propre et ci ce n'est un bout de terrain de 2 hectares et une voiture je ne possede rien. Je dois de l'argent aux impots (23 000 euros), a la MSA (13 000 euros, a la TVA (8900 euros) et a divers fournisseurs (50 000 euros). Ma question est la suivante, une fois la liquidation prononcee, je dois encore de l'argent ? A t on le droit au chomage ou a quelque chose ? Vous preleve t on sur les prochains salaires si je retrouve du travail ? Le seul probleme est que je suis enceinte de 3 mois et que je ne pense pas qu'un employeur veuille de moi. Je suis perdue...si quelqu'un pouvait me donner une idee vers qui me tourner ce serai super. Merci